

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 15 JUIN 2020

L'ILR PUBLIE L'ÉTUDE DES TARIFS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AU LUXEMBOURG

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie au mois de juin l'étude des tarifs des services de télécommunications au Luxembourg, pour tirer le bilan des tarifs des offres de services mobiles et d'Internet fixe proposées début 2020. Au vu des résultats de l'étude, le consommateur peut faire des économies notables suivant l'offre de services mobiles ou d'Internet fixe qu'il aura sélectionnée.

L'étude des tarifs des services de télécommunications au Luxembourg a pour objectif de présenter de manière synthétique et transparente les coûts des offres de services mobiles (voix, SMS, Internet mobile), ainsi que les coûts des offres groupées de services d'accès Internet fixe les moins chères pour chacun des profils de consommation.

Les résultats de l'étude reflètent la situation du marché de détail des services de télécommunications début 2020, laquelle peut évoluer rapidement étant donné le dynamisme du marché des télécommunications au Luxembourg. Les résultats sont établis suivant la méthodologie définie par l'Institut. Cette méthodologie consiste à déterminer par profil de consommation les coûts mensuels de chacune des offres consultées, puis à sélectionner les offres les moins chères pour chacun de ces profils. L'étude porte exclusivement sur les aspects tarifaires.

Le consommateur peut ainsi repérer le profil qui se rapproche le plus de sa propre consommation de services mobiles ou de services Internet fixe, et sélectionner l'offre qui répond le mieux à ses besoins à un coût raisonnable. Il est dans son intérêt de prendre connaissance des offres de services mobiles ou de services Internet fixe proposées par les différents prestataires et de les comparer afin de sélectionner l'offre qui correspond le mieux à ses besoins, tant en termes de niveau du forfait que des services proposés.

Services mobiles et Accès Internet fixe analysés

Concernant les services mobiles, cinq profils de consommation incluant les appels, SMS et Internet mobile ont été déterminés selon un niveau d'usage variant de faible à intensif.

L'évolution du coût mensuel médian entre 2019 et 2020 montre une stabilité des coûts mensuels pour les profils de consommation moyen (P3) à intensif (P5), notamment en Internet mobile. En revanche, en ce qui concerne le profil de consommation modéré (P2), le coût mensuel des offres proposées par les opérateurs a notablement diminué entre 2019 et 2020.

Le profil de consommation P2 est caractérisé par un niveau modéré de communications (voix et SMS) nationales/roaming et internationales, ainsi que par un usage de 1.25 GB d'Internet mobile en national/roaming. Le profil de consommation P3 est, pour sa part, caractérisé par un niveau plus élevé de communications (voix et SMS) en nationale/roaming et international, et un niveau de 2.5 GB de consultation d'Internet mobile en national/roaming. Ce dernier profil est proche de l'usage moyen en Internet mobile du consommateur luxembourgeois selon les statistiques établies par l'Institut.

Concernant les offres groupées d'accès Internet fixe, l'étude reprend les coûts d'accès Internet fixe suivant les combinaisons de services et la vitesse descendante déclarée par les prestataires. Les combinaisons suivantes ont été définies avec, pour chacune d'elles, quatre niveaux de vitesse (<100 Mbps, = 100 Mbps, >100 Mbps et >= 1000 Mbps) : Single Play (Internet fixe), Dual Play (Internet fixe/Téléphonie fixe), Triple Play (Internet fixe/Téléphonie fixe/Télévision) et, Quadruple Play incluant les services mobiles.

L'étude porte sur les offres de 11 prestataires avec une présence locale, régionale ou nationale aux technologies xDSL, câble et fibre optique. En tout, l'étude inclut l'analyse de 47 offres d'accès Internet fixe aux différents niveaux de vitesse ayant des coûts mensuels partant de 20.37 € à 157.15 € par mois.

Les documents peuvent être consultés sur le site de l'Institut :

<https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/> (sous la rubrique « Enquêtes »)

Contact Presse	Maïa Nicté Mazariegos presse@ilr.lu	Tél.	+ 352 28 228 256 +352 691 60 40 59
-----------------------	---	-------------	---------------------------------------

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.